

Lourdes (65)

Pèlerinage des gens du voyage

- Du 17 au 24 août 2023 -

Dans le cadre du pèlerinage des gens du voyage, les caravanes sont attendues dans la cité mariale le jeudi 17 août toute la journée. Ceci pourra occasionner des perturbations dans la ville de Lourdes et ses alentours.

Le stationnement sur le parking de l'Esplanade du Paradis sera interdit à partir de 0 h 30 le 17 août et jusqu'au 24 août à 12 h. Tout véhicule qui resterait stationné sera enlevé par la fourrière.

Du 09 au 17 août, la circulation des véhicules de plus de 6 tonnes sera interdite sur le chemin de la Forêt, à l'unique exception des bus de transport en commun du réseau urbain TLP.

Du 09 au 24 août, la voie de desserte du Petit Couvent sera interdite à toutes catégories de véhicules en provenance de la Place Monseigneur Laurence et circulant sur le chemin de la Forêt.

La bretelle de Vizens est ouverte seulement à la circulation des véhicules légers du 11 au 16 août, puis sera totalement fermée du 16 au 17 août.